

LES SOUVENIRS DU PASTEUR CAMILLE RABAUD (1827 - 1921)



Les pasteurs Camille (debout à gauche), Jean Antoine (assis au milieu)
et Édouard Rabaud (debout à droite)

JEAN ANTOINE RABAUD, PASTEUR



PRESENTATION¹

En marge de ses *Souvenirs*, Camille Rabaud a écrit un *addendum*, consacré à son père, simplement intitulé *Jean Antoine Rabaud, pasteur*, terminé à Castres en mars 1918. Il y évoque sa famille tant paternelle que maternelle, la formation et l'action pastorale de son père auprès des communautés protestantes du canton de Montredon-Labessonnié. *Jean Antoine Rabaud* fit partie à Castres du groupe des huit étudiants tarnais formés pendant trois ans par le pasteur Louis Bonifas dit Laroque en histoire ecclésiastique, éloquence sacrée et composition du sermon. Il intégrera ensuite la Faculté de théologie de Montauban qui venait d'ouvrir, avec trois autres tarnais, dont Job Antoine Houlès (1791 – 1857), qui sera pasteur à Roquecourbe de 1817 à son décès. Il fut aussi président intérimaire du Consistoire de Castres, à partir du 4 juillet 1826, puis président définitif à compter du 2 juillet 1827. Ce titre lui fut périodiquement et sans cesse renouvelé jusqu'à la fin de son ministère officiel en 1879. Le texte de Camille Rabaud rapporte aussi des éléments le concernant directement. Il nous a donc semblé utile de le proposer en plus de ses *Souvenirs* « propres ».

¹ Les notes sont d'Olivier Héral. Nous remercions vivement Sylvie de Comte Wittevrongel (Vincennes) de nous avoir confié une version dactylographiée de ce texte.

JEAN ANTOINE RABAUD, PASTEUR

Dans la haute montagne de l'arrondissement de Castres, Tarn, au pied d'une de ces montagnes et niché dans un trou resserré sans vue, se trouvait Le Cros, commune de Viane, composé d'une demi-douzaine de baraques sordides, délabrées, empilées les unes sur les autres, entremêlées de têtes à porcs et d'étables à vaches, séparées par des ruelles de la largeur d'une charrette ou d'une brouette, le fumier sur la porte des maisons, et le tout ruisselant d'eau et de purin. Tel était Le Cros, disgracié, à quelques kilomètres de Viane, sans ressources, éloigné de toute habitation et sans relation avec le mouvement de la vie extérieure : lieu qui serait un exil de choix pour des condamnés et qu'entre dix et quatorze ans, je me faisais une fête d'y aller voir chaque année mes petits cousins, à cheval, conduit par un piéton et pendant un voyage de cinq heures ; tant il est vrai qu'à son âge chacun a son goût et son régal. Là, au Cros, vivaient deux honorables et riches paysans : Jean Rabaud et sa femme Marie Valette. Propriétaires d'une grande métairie, ils l'exploitaient eux-mêmes, de leurs mains, vivant de leur travail, secondés par leurs enfants et des ouvriers et fixés à leur lépreux logis comme le mollusque à son rocher. Leurs trois enfants furent : Jean Antoine, l'aîné ; Jacques, le cadet ; et leur fille la plus jeune, Suzanne. Employés de bonne heure à leur ferme pour les petits travaux et la garde du bétail, ils furent de bonne heure à la modeste école du hameau voisin, à Pierre-Ségade, au pied de Viane, à trois kilomètres environ du Cros. Enseignement bien insuffisant, vu la distance de l'école pendant les rudes mois et les mauvais sentiers d'hiver et les nécessités des champs à la belle saison.



Jean Antoine Rabaud (1789 – 1886), père de Camille Rabaud

Toujours est-il que l'aîné, *Jean Antoine*, né le 7 mars 1789, naturellement religieux, manifestant des dispositions pour le sacerdoce, fut placé à Castres, à quatorze ans, dans un pensionnat appelé alors collège Cruppi. *Jean Antoine* doit passer, de quatorze à vingt ans, six années dans le pensionnat Cruppi, grand vieux local qui fut éventré par l'alignement de la rue Henri IV, aux numéros 12 et 14 et dont la haute muraille se voit encore rue du Consulat. L'élève Antoine Rabaud, sortant pour la première fois de son sauvage trou natal, n'ayant jamais rien vu, ni connu personne, était extrêmement timide mais fort attentif et studieux, puisqu'il réussit toujours dans ses études préparatoires.

Une fois son diplôme en règle, il entra le 7 mai 1810 au séminaire protestant de Montauban, aussi nommé la Faculté de théologie. Les registres de la Faculté en font foi, comme ils font foi de sa présence pendant trois ans. Alors, il soutint sa thèse d'épreuve sur un sujet dit de théologie naturelle, *L'existence de Dieu, exposant souverainement la preuve tirée des causes finales*. Elle portait pour exergue : *Une légère connaissance de la vérité nous en écarte mais une connaissance plus approfondie nous y ramène* (Bacon). C'est le 14 juillet 1813 qu'eut lieu sa soutenance². Et c'est le 25 juillet 1813 qu'il quitta le séminaire. Sans retard, le même mois, il reçut vocation des églises de l'Ariège. C'est le 7 avril 1802, par loi de germinal an X³, que Napoléon 1^{er}, non par un sentiment religieux, mais par politique, pour mieux tenir en ses mains tous les clergés, réorganisa toutes les Eglises et établit pour les ecclésiastiques des traitements réguliers. Sans doute les églises perdirent une partie de leur indépendance et de leur dignité ; mais groupées en consistoires et fermement administrées, elles retrouvèrent l'unité, l'ordre, les ressources, ce qui fit acclamer Napoléon comme le restaurateur de la religion. Après deux siècles de persécutions et la courte bourrasque de la révolution de 89, les églises étaient démantelées et les candidats rares au ministère. Antoine Rabaud appartenait à l'une des premières volées du séminaire de Montauban, récemment fondé. Les études, à cause des nécessités pressantes, s'y faisaient rapidement, en trois années.



Vue de la Faculté en 1809.

La Faculté de théologie protestante de Montauban
en 1809

Collection Internet Archive – Text Archive



Benjamin Sigismond Frossard (1786 – 1830), pasteur,
président du consistoire de Montauban,
doyen de la Faculté de théologie protestante,
professeur de morale et de l'éloquence sacrée

Collection Internet Archive – Text Archive

Sans perdre une heure, Antoine Rabaud, sa soutenance faite, accepte le poste vacant en Ariège, ayant à desservir, seul, les trois églises du Carla, de Baffre et de Gabre. C'était, ai-je dit, le 25 juillet 1813 qu'il entra en fonction dans ces églises jusqu'en 1815, où il passa dans l'église de Labessonnié, Tarn, à laquelle il resta fidèle toute sa vie.

² Les professeurs étaient alors : Frossard, Doyen, Morale Evangélique ; Encontre, Théologie ; Dounous, Belles lettres, grec et latin ; Bonnard, Hébreu ; Bourrit, Histoire ecclésiastique ; Gasc, Théologie naturelle et révélée.

³ La Loi du 18 germinal an X (soit du 8 avril 1802, Camille Rabaud se trompe d'un jour dans son texte) est la loi relative à l'organisation des cultes, comportant en particulier les articles organiques des Cultes protestants. Le texte est en ligne sur le site de l'association *Huguenots de France* à cette adresse : http://huguenotsweb.free.fr/histoire/art_organiques.htm

Ce fut sans doute un peu avant, et vers sa vingtième année, au début de ses études théologiques, qu'il eut un grand émoi par son brusque appel du service militaire. Il s'y était d'autant moins attendu que, comme étudiant en théologie, il en était légalement dispensé. Mais le despote Napoléon 1^{er} n'y regardait pas de si près et sa volonté tenait lieu de tout. Sous la pression des besoins de ses armées, il fait une levée en masse en 1812 et, sans distinction, il décide le recrutement général de tous les hommes jeunes. Appelé comme tous, Antoine Rabaud se rend et est enrôlé, en dépit de ses réclamations, étant élève ecclésiastique. Force lui est de se faire remplacer *en achetant un homme* comme on disait alors. Ils se payaient, suivant les temps, six cent, mille deux cent ou mille huit cent livres. C'est mille huit cent livres que lui coûte le sien. Et, nonobstant cela, il est encore appelé quand même, menacé d'être emporté par le courant ; il se rend et ce n'est pas sans peine qu'il réussit à faire triompher le double droit de son état ecclésiastique et de son remplaçant. Il eut de terribles transes ; car déjà rendu à Albi, il était prêt à partir.

Ce n'est donc qu'une fois libre de tout souci à cet égard qu'il peut, soit à Montauban, soit en Ariège, donner cours à sa carrière. Après l'Ariège, le voilà dans sa nouvelle église de Labessonnié, composée de cinq cent cinquante paroissiens, avec annexe de La Salvanié de six cent paroissiens, à une distance de sept kilomètres. Il s'y rendait pour son culte, chaque quinze jours, à cheval et à ses dépens. C'était autant de retranché à son modeste traitement de neuf cent livres, qu'il avait eu dans l'Ariège comme dans le Tarn. Ce traitement qui dura longtemps, ne fut graduellement augmenté à mille deux cent, mille cinq cent puis mille huit cent livres que par chiffres espacés et tardifs auxquels ne venaient s'ajouter des casuels d'aucune espèce, pas plus qu'aucune part de bien de ses parents du Cros qui tout entier fut laissé à leur fils cadet et à leur fille, en compensation des sacrifices qu'avait coûté l'éducation de leur fils aîné. Aussi, force fut à Antoine Rabaud de s'industrier pour se créer, jour par jour, un petit pécule, une ressource éventuelle en vue des temps fâcheux possibles. Une occasion favorable se présenta qui lui permit, sinon un supplément de traitement, du moins d'avoir un entretien et un logement gratuits. Une famille de sa paroisse, la famille Bonnafous de la Payrastrié, lui proposa de faire l'instruction de ses enfants, moyennant son entretien complet dans sa propre maison. La famille se composait du père, ancien capitaine de cavalerie et de sa femme, de quatre enfants — trois filles et un fils — et du frère du capitaine, un ancien colonel d'artillerie. Il ne restait donc au jeune pasteur que ses modestes émoluments pour faire face aux contingences futures et il n'en fit pas moins merveille par ses économies, l'avenir en fit la preuve. La Payrastrié, l'habitation de campagne, n'était qu'à un quart d'heure de Labessonnié qu'Antoine Rabaud pouvait très bien, de là étant, desservir en tous points de la paroisse disséminée. Quant aux deux temples où il alternait régulièrement pour les cultes, celui de La Salvanié, d'une simplicité primitive, fut transporté à Bellegarde où plus tard le pasteur Théophile Barrau, en résidence à Labessonnié⁴, bâtit sur la route départementale le temple actuel ; l'ancien temple de La Salvanié fut vendu et devint, ô vicissitudes humaines, l'étable à vaches d'un conseiller presbytéral. Le temple de Labessonnié, dans un complet état de

⁴ Une fois nommé, il devint le pensionnaire de mes parents jusqu'à son mariage avec Melle Crocy.

délabrement, dut être rebâti sur place, sur l'alignement même du village, où le propriétaire protestant du jardin se refusa obstinément d'accorder deux mètres seulement de recul qui ne l'eussent gêné en aucunes manières et qui auraient donné un peu de large sur l'alignement du temple.

Pendant son séjour à La Payrastrié, il profita de ses rares congés — car il n'en prit pour lui et pour les siens que par nécessité de santé — pour un voyage à Paris, très gros événement à cette époque. Pour cela, rien alors n'était organisé : le chemin de fer n'était pas inauguré⁵. Le voyage se faisait en grande partie à cheval et prit à mon père trois ou quatre jours. Et, arrivant, quel ébahissement ! Pour lui, tout était nouveau. Ce fut un perpétuel ravissement, notant ses monuments, ses emplettes, ses visites, ses musées, ses spectacles, ses cultes et ses réunions religieuses, qui chaque jour se déroulaient sous ses yeux étonnés et charmés. Il en résulta quatre carnets, remplis d'observations et destinés, soit à raconter ses découvertes, soit à conserver ses souvenirs.

De retour de Paris, et après quelque temps passé encore à la Payrastrié, l'éducation des quatre enfants Bonnafous une fois terminée, Antoine Rabaud s'installa au village dans l'avant-dernière maison de l'avenue de Réalmont, sur la droite. Il était venu, à vingt-cinq ans, en 1815, dans l'église de Labessonnié, et avait fait un séjour de huit ou dix années à La Payrastrié, où les liens les plus étroits et les plus cordiaux l'avaient uni à toute la famille. Seul maintenant dans son logis du village, âgé de trente-cinq ans, il songea sérieusement à se marier.



Madame veuve Julien, née Marthe de Montvert, grand-mère maternelle de Camille Rabaud

Il savait que, dans la haute montagne, non loin de Lacaune, vivait madame veuve Julien, née Marthe de Montvert, avec ses trois filles, dans le hameau de Calmels. Son mari, Joseph Julien, originaire de Lacrouzette, dont les ancêtres étaient de Bordeaux, était mort jeune d'accident à Puylaurens. Il était propriétaire de plusieurs biens dans les environs et aussi de diverses fermes de la Montagne, à Yorck et à Calmels. C'est à sa mort que sa veuve quitta Puylaurens pour se fixer à Calmels. Dès son jeune âge, elle avait fait son éducation en Suisse, où des parents, les de Chézeaux et les de Gothard, réfugiés français de la Révocation de l'édit de Nantes, avaient élu domicile dans le canton de Vaud, sur les bords du lac Léman. C'est là qu'à quatorze

⁵ Le premier en France fut celui de Versailles à Paris, où l'amiral Dumont d'Urville vint, après avoir fait le tour du monde, mourir brûlé, sur le chemin de Versailles à Paris, inauguré en 1847.

ans, la petite Marthe fut attirée et recueillie, à Vevey, pour son éducation. Il est fort à croire que l'un des Chézeaux, se rapatriant après les persécutions, vint acquérir et s'installer à côté de Tournemire, près de Castres. Son parent de Gothard, resté en Suisse, lui légua sa fortune, et à cause de cela le nom de Galat reçut celui de Gothard ; et après sa fortune passa telle de monsieur de Chézeaux à madame Julien. Au temps de mes études à la Faculté de théologie de Genève, en 1847, je fus très aimablement reçu par les successeurs des familles de Gothard. C'est à Vevey que je fus reçu par madame de Gothard où vivaient avec elle un fils et une fille qui, justement alors, donnait asile dans ses salons aux réunions de *l'Église libre* qui venait de se fonder sous l'influence de Vinet⁶. Victor de Gothard, le fils, vint terminer ses études à Genève pendant que j'y étais et, plus tard, il fit un voyage dans le Castrais, pour nous y revoir. Après lui, longtemps encore, elle conserva une aimable correspondance avec nous. Je me souviens très bien avoir vu, à Galat, dans la chambre de monsieur de Chézeaux, un beau portrait à l'huile de monsieur de Gothard avec costume à la Louis XV, dentelles et perruques, portrait qui doit être à Orthez chez madame Emilie de Peleville. La petite-fille de madame Julien, d'une éducation plus soignée, s'était mariée avec monsieur Julien, tandis que sa sœur s'était plus modestement établie à Revel, où je l'avais connue. Les trois filles de notre grand-mère furent : l'aînée, Joséphine, mariée avec Benjamin Olombel⁷ de Mazamet, la deuxième, Philippine, mariée avec Antoine Rabaud, et la plus jeune, Elise, qui devint la femme de Scipion Dejean, de Bédarieux, pasteur à Castres. J'ai déjà dit qu'avant leur mariage, les trois sœurs demeuraient à Calmels, commune de Berlats, canton de Lacaune.



Philippine Rabaud (1806 – 1879), née Julien, mère de Camille Rabaud

C'est la cadette, Philippine, qui devint la femme d'Antoine Rabaud, sensiblement plus jeune que lui de dix-sept ans. Lui en avait trente-cinq.

⁶ Alexandre Vinet (1797-1847), théologien suisse, est considéré comme le penseur le plus important du protestantisme d'expression française au XIX^e siècle. Il défendait en particulier le principe d'une complète séparation de l'Église et de l'État, alors même que l'Église réformée de son canton avait un statut d'Église d'État. Lors de la révolution radicale qui prévalut dans le canton de Vaud en 1845 et qui voulut mettre les pasteurs au pas de sa politique, sa thèse devint le programme de nombreux pasteurs et d'une partie des fidèles. En 1847, ils fondèrent une Église libre, indépendante de l'État, et complètement distincte de l'Église nationale (cf. <http://www.museeprotestant.org/Pages/Notices.php?scatid=70¬iceid=363&lev=1>).

⁷ Famille originaire de Viane. Les descendants, notables protestants, se fixèrent à Mazamet. Ils y occupèrent une place importante, en particulier lors de la révolution et de l'essor industriel de la ville.

Et le 16 novembre 1825 eut lieu à Calmels le contrat de mariage. La succession de madame Julien fut le lot moyen de trente-cinq mille livres pour chacune de ses filles, que je rappelle pour montrer, avec ce modeste patrimoine et le patrimoine plus modeste encore d'un traitement annuel de neuf cent livres, qu'il fut possible à notre père de laisser à sa mort, à ses deux fils, un héritage de quarante mille livres pour chacun d'eux. Mais aussi alors, malgré tous les frais d'éducation, de santé, de voyages aux bains, quelles économies, dont les détails nous sont parvenus ! Un détail : ils payaient une bonne quarante livres par an ; la bonne, dans ses loisirs de la journée, travaillait à un tricot pour un atelier dont le profit se partageait entre la bonne et sa maîtresse. Et le soir, aussitôt l'ouvrage de la cuisine terminé, la bonne était envoyée au lit, pour économiser la lumière et le feu. Et rien ne paraissait jamais de leur gêne ; leur maison était largement ouverte, d'une généreuse hospitalité pour leurs parents et tous leurs amis, surtout pour leurs fils, quand, au temps de leurs études au collège et à Genève, ils venaient se retremper dans un milieu tout débordant d'affection et de dévouement qui n'avait rien à leur refuser.

Après quelques années passées dans le logis du fond du village, nos parents, se rapprochant du centre, louèrent le premier de la maison Montsarrat (propriété actuelle de madame Curti). Et c'est de là étant, qu'ils achetèrent tout à côté, deux baraques d'ouvriers qu'ils démolirent et où ils bâtirent la maison, dernier logement qu'ils nous ont transmis après eux. C'est là que notre cher père fit notre première éducation, nous poussant jusqu'en cinquième, et ajoutant ainsi aux travaux de son ministère, le travail hélas souvent ingrat et dont leurs deux élèves ne surent pas toujours apprécier la peine et le dévouement ainsi montrés.

De bonne heure, notre père avait été nommé président intérimaire du consistoire de Castres, le 4 juillet 1826, et président définitif, le 2 juillet 1827. Et son titre de président lui fut périodiquement et sans cesse renouvelé jusqu'à la fin de son ministère officiel en 1879. Tant de sympathie et d'honneurs, il les dut à son esprit équilibré, à sa nature modérée et conciliante, comme à ses qualités de conscience, de scrupule, de labeur dans tous les devoirs de son administration ecclésiastique ; et en partie aussi, il les dut encore entre les deux fractions libérales et orthodoxes, en lutte ardente, à son tempérament pacifique et conciliant. Du reste, ce tempérament si constant et qui ne laissa après lui un seul ennemi durant sa longue existence, se trahissait dans toutes ses prédications. Ses sermons étaient empreints de sève religieuse, édifiants, pratiques, pleins de chaleur et ne cherchant que le bien de ses paroissiens, ce qu'il avait toujours rêvé dans sa cure d'âme, comme dans sa chaire. Nous avons de lui ses sermons qu'il a recopiés en gros caractères quand, les dernières années, il était obligé de les lire. Mais il les débitait de mémoire et d'un cœur entraînant qu'il ne pouvait conserver dans sa lecture. Il avait conservé, comme à cette époque, la vieille orthodoxie du Désert, mais une orthodoxie qu'il adoucissait encore par son caractère affable et bon qui lui conciliait les gens les plus divergents de principes et de traditions. Quinze ans remplacé comme suffragant par monsieur Emilien Bruniquel, il lui céda définitivement son poste le 1^{er} juillet 1879. La plus parfaite entente avait uni, du premier au dernier jour, le pasteur à son suffragant, comme aussi du reste à tous les habitants, jeunes et vieux, de la Payrastré. Ils

l'avaient connu si intimement, si longtemps et de si près qu'ils lui conservèrent tous, jusqu'à leur mort, la plus fidèle affection. C'est au point que, chaque jour, par tous les temps, les deux officiers surtout, et plus tard le fils Jules, venaient passer leur soirée chez lui, causant ensemble des événements du jour et des débats de nos deux chambres. Il me semble l'entendre encore discutant avec le fils, qui n'était ni officier ni Phénix et disant à mon père qui soutenait le Maréchal Soult : *Vous vous trompez, monsieur Rabaud ; car Wellington lui est supérieur. Vu ses exploits en Espagne, à Toulouse, sans contredit, Wellington est le premier trastien (sic) d'Europe.* Antoine Rabaud était si universellement estimé, vénéré et aimé, il était si bon, si dévoué et si pacifique qu'il passa toute sa vie dans la paix, au milieu de ses paroissiens. Et même ses anciens fidèles de Bellegarde, loin de l'oublier, lui conservèrent un inébranlable attachement.

Un seul ouragan troubla son ciel serein ; dans les dernières années de son ministère actif et un peu avant la suffragance de monsieur Emilien Bruniquel, il lui survint la pénible affaire du rapt d'une petite fille⁸ et où il eut l'occasion de manifester sa force du devoir et l'énergie nécessaire dans le combat. Le meunier Albi, de Roquemaure, avait sept enfants et l'une d'eux, Eugénie, âgée de treize ans, suivait, à deux kilomètres, l'école de Labessonnié tenue par deux sœurs catholiques, école régulièrement visitée par le curé, non moins fanatique qu'elles. C'était en 1843, et la petite Eugénie, depuis longtemps travaillée, séduite par le culte de la Vierge, menacée aussi par la peur de l'enfer, munie d'images et de médailles, le tout à l'insu de ses parents, finit par céder aux suggestions cléricales de sa fuite et de sa disparition. La veille de Noël, le 24 décembre et par un froid intense, un petit paquet sous le bras, elle s'achemina vers le curé de Labessonnié qui la catéchisa en conséquence et, la nuit même, la fit conduire par un homme sûr chez un de ses collègues de la montagne. Le complot de l'enlèvement était d'avance préparé car alors, de presbytère en presbytère et de couvent en couvent, elle ne laissa plus trace d'elle. De ce jour, Antoine Rabaud n'a plus de repos qu'il n'ait ramené au bercail la brebis perdue. Prestement, il court à Castres ; et prenant conseil du premier avoué, Alba Lasource⁹, protestant zélé, il met tout en mouvement et ne recule devant aucune démarche. Il en saisit gendarmerie, commissaire procureur du roi, procureur général, ministre des cultes, tribune nationale. Tout d'abord le consistoire de Castres, la presse religieuse et politique avaient mis le feu à l'opinion publique et cet événement s'était généralisé partout dans les campagnes les plus reculées. Finalement, après trois mois d'agitation, de recherches, de menaces, on découvre, dans l'Aude, dans un presbytère caché sur la pente de la Montagne noire, la fugitive tremblante, mais maintenant plus tremblants encore tous les prêtres et les couvents, complices de cet enlèvement criminel d'une enfant de treize ans. Et le 24 mars, sous la crainte des justes poursuites de la loi, on fait secrètement reconduire Eugénie Albi qui, laissée par un guide aux portes de la ville de Castres, vient se présenter seule chez le procureur du roi, se refusant à dire un mot qui put trahir aucun de ses ravisseurs. Avertie de son retour, à sa famille elle est restituée, et elle la retrouve

⁸ Camille Rabaud. *Un rapt de jeune fille en 1843*, Dôle : L. Bernin, 1902.

⁹ Un des descendants de Marc David Alba-Lasource (1763 – 1793), pasteur à Castres, député du Tarn à la Législative, condamné à mort et exécuté le 31 octobre 1793.

désolée, ruinée, sa mère rendue folle dans son désespoir, et cette pauvre enfant, rendue intraitable dans son nouveau bigotisme farouche et inabordable. Et ce ne fut pas fini de toutes les peines. Il fallut faire front à tous les assauts des fanatiques du village, la circonvenant de toute manière pour l'affermir dans sa résistance à sa famille et au pasteur de la paroisse. Les politiciens eux-mêmes intervinrent, trouvant favorable de courtiser le parti clérical si influent dans les lettres électorales. La situation du moulin de Roquemaure devint même si intolérable que le seul moyen d'arracher Eugénie à de perpétuelles obsessions fut de la placer à Sète. Mais, là encore, le danger se manifesta et il y eut nécessité à éloigner cette pauvre enfant, à la placer dans l'institution des Kruger de Nîmes : seule ressource de salut pour la jeune victime. Son enlèvement en décembre 1843, comme en octobre 1858, à Bologne, celui du petit Israélite Mortara, plus retentissant encore, mit du temps à se calmer dans la région du moulin de Roquemaure. A la longue, les esprits reprirent leur équilibre et notre père retrouva peu à peu la confiance et l'estime qui, au fond, ne lui avaient manqué. Nul ne doutait que l'agresseur, dans cette affaire de violent fanatisme, ne fut le curé Maffre de Labessonnié que ses chefs, du reste, récompensèrent en lui discernant, à Albi, dans la basilique de Sainte-Cécile, le titre de chanoine. Le jour vint où les catholiques, les premiers, rendirent justice à son désir d'oubli et de conciliation dans le village. Le maire lui-même, sénateur, monsieur Espinasse de Lafenasse, approuvant notre initiative et notre rapport, fut heureux de s'employer énergiquement pour lui obtenir l'honneur de chevalier de la Légion d'honneur. N'oublions pas que si monsieur Espinasse se réjouit de pouvoir donner à Antoine Rabaud le témoignage de son parfait exemple, de son amour de la concorde et de l'union, à son tour aussi pour son administration supérieure et son dévouement à l'intérêt public, il reçut la même Légion d'honneur que ses amis du village de Labessonnié contribuèrent à lui faire attribuer. Ainsi, dans un sentiment de satisfaction commune, s'amortirent ces vieux levains de ressentiment, pour ne plus faire, sauf dans les exceptions inévitables, qu'une famille de frères.

C'est dans ces heureuses dispositions que s'écoulèrent les dernières années du pasteur Antoine Rabaud, faisant le bien à tous, goûtant la douce paix qu'il avait toujours servie, tout entier consacré à son église, à sa famille, aux soins du consistoire qu'il tenait avec tant d'exactitude et d'activité, comme des registres, et sa correspondance officielle, recopiant lui-même toutes les pièces, pour en laisser l'original aux archives du consistoire de Castres, afin d'avoir toujours les copies sous la main. Et de la sorte, cette intime et longue union du foyer domestique donnait l'exemple d'un bonheur qui, dans sa modestie, ne laissait rien à désirer. Pourtant, la santé de sa chère femme avait toujours laissé à désirer, et finalement, en proie à une anémie, que depuis longtemps rongeaient une maladie d'estomac, elle fut enlevée à notre affection commune à Labessonnié à l'âge de soixante-et-onze ans, le 3 avril 1878. C'est au cimetière du village qu'elle reposa, en attendant à côté d'elle le compagnon de toute sa vie. Grande fut son affliction en la perdant, après une union de tant d'années. Il s'écriait dans cet isolement moral : *bien plus âgé qu'elle, je n'avais cru lui survivre !* Il avait alors quatre-vingt-dix ans. Absolument seul et ses forces déclinant, il n'hésita pas un instant à se retirer à Castres, chez son fils aîné. Il a vécu encore sept ans, au sein d'une profonde paix, sans une infirmité, demi-sourd,

sortant seul parfois au square de Frascati, ce qui m'inspirait la crainte d'une chute ou celle des voitures. Pas une plainte, pas une ombre au milieu de ces sept années de séjour et objet lui-même de tous les soins, de toutes les attentions de tout son entourage. Rien ne troubla la fin de ce sage antique, si bon et si parfait. Il n'avait plus qu'un regret, n'avoir plus de connaissances au monde. Tous les siens, de près et de loin, de beaucoup plus jeunes même, avaient disparu ; aucun de ses contemporains n'était présent autour de lui. Et, par moments, on l'entendait répéter, comme aspirant à la patrie nouvelle : *le bon Dieu m'a oublié.*



Jean Antoine Rabaud âgé

Mais Dieu n'oublie personne ; et un jour de dimanche, pendant que je prêchais à Mazamet, il se sentit faiblir en remontant l'escalier, atteint subitement d'une vive douleur à la jambe : c'était la gangrène sénile qui l'envahissait. Après quelques jours de souffrances et de pleine résignation, il rendit son âme à Dieu, *remettant, comme Jésus, son Esprit entre ses mains* à quatre-vingt-dix-sept ans, aimé, vénéré, entouré de tous les siens. Mort le 19 février 1886, nous le transportâmes à Labessonnié, au cimetière où il fut inhumé dans la concession perpétuelle, dans la tombe voisine de celle de sa femme, et comme du juste Abel, on peut dire que, *quoique mort, il parle encore.*

Camille Rabaud
Castres, 2 mars 1918